





08 AVR. 2024

Le Président de la République

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

En cette période charnière de notre histoire, où chaque pas vers l'avenir se dessine sous le signe de la promesse et de l'espoir, il m'est apparu essentiel de m'adresser directement à vous, femmes et hommes dévoués au service de notre nation. Vous constituez sans nul doute la colonne vertébrale de notre administration et le cœur battant de notre pays.

 Le Sénégal, notre cher pays, se tient aujourd'hui à l'aube d'une ère nouvelle, porté par la vision d'un avenir dans lequel chaque citoyen, où qu'il se trouve, peut jouir des fruits de notre effort collectif. Un Sénégal réconcilié, transparent et équitable, où le développement durable et inclusif n'est pas un idéal lointain, mais une réalité tangible, à portée de mains.

 Si notre pays bénéficie d'une solide réputation de démocratie, de stabilité et de paix, nous le devons en grande partie à votre engagement, votre professionnalisme et votre travail sans relâche. Vous êtes les gardiens de nos valeurs républicaines, les artisans de notre développement et les sentinelles de notre cohésion sociale.

Aujourd'hui, je vous invite, avec toute la considération et le respect que je vous porte, à incarner pleinement les principes de « Jub, Jubal, Jubanti ». Que la droiture, la probité et l'exemplarité commandent chacun de vos actes. Que votre travail quotidien soit imprégné de ce souci permanent du bien commun, où le service à nos concitoyens et leur bien-être priment sur toute autre considération.

Dans le sillage de notre engagement collectif vers un Sénégal uni et prospère, je tiens à souligner l'importance cruciale de la transparence et de l'intégrité dans nos actions et décisions. Notre administration joue un rôle fondamental dans la concrétisation des aspirations de notre nation, et c'est dans cette optique que je souhaite rappeler les principes directeurs qui doivent guider notre conduite.

La loi 2012 - 22 du 27 décembre 2012, portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques, établit un cadre légal clair pour l'intégrité des acteurs impliqués dans la gestion des affaires publiques. Elle souligne l'exigence d'un comportement éthique et déontologique irréprochable pour tous les agents de l'État, en insistant sur le fait que la transparence n'est pas une option, mais une obligation. Cette loi, en ses points 7.2 et 7.3, rappelle que nous, agents publics, avons le devoir de veiller scrupuleusement à la bonne gestion des ressources qui nous sont confiées et de signaler toute infraction aux règles régissant les finances publiques. Cette démarche n'est pas seulement légale ; elle est morale, réaffirmant notre engagement envers les citoyens que nous servons.

C'est pour cette raison que nous accordons une importance particulière à la protection des lanceurs d'alerte. Il est essentiel que chacun se sente libre et soutenu de partager, en toute sécurité, des informations concernant des irrégularités ou des pratiques contraires à l'éthique et à la loi. Cet engagement reflète notre volonté collective de bâtir un gouvernement vertueux, fondé sur l'éthique de responsabilité et l'obligation de rendre compte.

Je vous exhorte à adopter ces principes dans votre travail quotidien, en vous rappelant que votre contribution est précieuse pour assurer l'intégrité et la transparence de notre gouvernance. Ensemble, renforçons notre détermination à servir avec honneur et dignité, dans le respect des lois qui nous guident et pour le bien-être de tous les Sénégalais.

Notre mission, collective et individuelle, est d'œuvrer sans cesse à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Sénégalaise et de chaque Sénégalais. Notre engagement au service du pays transcende les obligations administratives. Il s'incarne dans notre vocation sincère de servir notre Patrie et dans notre foi en ses immenses potentialités.

Je suis conscient des défis qui nous attendent. Le chemin du développement, de la justice et de l'équité est semé d'embûches. Mais je suis également convaincu que notre détermination et notre unité nous permettront de franchir ces obstacles pour la réalisation de notre projet commun.

En ma qualité de Président de la République, je m'engage à être à vos côtés, à soutenir vos efforts et à veiller à ce que les conditions de votre engagement soient toujours les meilleures. Ensemble, dans la solidarité, construisons le Sénégal de demain. Faisons de notre pays une terre où chaque citoyen peut se réaliser et contribuer au bien-être collectif.

Je vous invite donc, avec ferveur et espérance, à redoubler d'efforts et à vous joindre à moi dans cette grande œuvre nationale. Soyons les bâtisseurs infatigables d'un Sénégal prospère et rayonnant, à l'image des aspirations profondes de notre peuple.

Avec toute ma confiance et mon admiration pour votre engagement indéfectible au service de la République.



Handwritten signature


Le Président
de la République


Bassirou Diomaye Diakhary FAYE,

**À l'attention de tous les
fonctionnaires et agents de
l'administration du Sénégal,
DAKAR**